

**« Villa Maelly »  
2 rue Pierre Brossolette  
92320 - CHATILLON**

**Ensemble immobilier  
de 21 logements - locaux d'activités et commerce**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES**

**LOT N° 13A – SOLS SOUPLES**

**MAITRE D'OUVRAGE**



**FONCIER CONSTRUCTION**  
196 RUE HOUDAN  
92330 SCEAUX

☎ 01 46 60 33 33– Fax 01 46 60 06 04

**BET CONSEIL FLUIDES**



**P.CÉ TECH**

8 quai Bir Hakeim  
94 410 SAINT MAURICE  
T 01.45.11.76.00 / F 01.45.11.76.01  
[contact@pcetech.fr](mailto:contact@pcetech.fr)

**MAITRE D'ŒUVRE DE CONCEPTION**

**SAS APPERE ARCHITECTES**

132 boulevard de Clichy  
75018 Paris  
☎ 01 42 93 19 99  
[cabinetappere@gmail.com](mailto:cabinetappere@gmail.com)



**Indice**

**A**

**Date**

**DECEMBRE 2018**

**Rédacteur**

**JJT**



## SOMMAIRE

<b>1 - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES</b>	<b>3</b>
1.01 – Documents techniques – Normes – Textes réglementaires	3
1.02 – Qualité et provenance des matériaux – Echantillons témoins	4
1.03 – Obligations de l'entreprise	4
1.04 – Réception des sols supports	4
1.05 – Approvisionnements et stockage sur chantier	5
1.06 – Prescriptions de pose	5
1.07 – Nettoyages	5
1.08 - Sécurité et protection de la santé	5
<b>2 - DESCRIPTION DES OUVRAGES</b>	<b>6</b>
2.01 – Objet - Limite des prestations	6
2.02 – Préparation du sol	7
2.03 – Moquette au sol des logements	8
2.04 – Moquette au sol des circulations communes	8
2.04.1 - Moquette en lès type 1 – Option1	8
2.04.2 - Moquette en lès type 2 – Option 1	9
2.04.3 - Moquette en dalle type 1 – Option 2	9
2.05 – Revêtements PVC – Sans objet	9
2.06 – Profilé de transition	9
2.07 – Tapis brosses	10
2.07.1 - Tapis brosse logement	10
2.07.2 - Tapis essuis-pieds hall	10
2.08 – Bandes antidérapantes	10
2.08.1 – Bandes podotactiles	11
2.08.2 – Bandes antidérapantes – p.m.	11
2.09 – Ouvrages complémentaires	11



## 2 - DESCRIPTION DES OUVRAGES

### 2.01 – Objet - Limite des prestations

Le présent lot a pour objet, en complément du lot 00-PRESCRIPTIONS COMMUNES réputé indissociable, la présentation des travaux inscrits dans la construction et à la finition d'un **ensemble immobilier réalisé en 1 tranche et composé d'un bâtiment, soit globalement 21 logements en accession, locaux activités et commerce sur sous-sols, répartis comme suit :**

#### INFRASTRUCTURE :

##### 2<sup>ème</sup> sous-sol

- nombre de places de parking : 14 u, dont 1 places handicapés
- locaux techniques
- bassin de rétention des E.P.

##### 1er sous-sol

- nombre de places de parking : 11 u, dont 1 places handicapés
- locaux techniques
- espace vélos
- espace motos

#### SUPERSTRUCTURE :

- **Nombre de bâtiment : 1**
- nombre de niveaux : **R + 3 + comble**
- nombre de logements en accession à la propriété : **21**

##### RdC

- hall
- local O.M.
- local poussettes
- caves
- bureaux (3 u)
- local d'intérêt collectif
- accès monte-voitures

Niveau 1 : 7 logements

Niveau 2 : 7 logements

Niveau 3 : 5 logements

Niveau 4 (comble) : 2 logements

### 1) SONT PREVUS AU PRESENT LOT ENTRE AUTRES :

- Sol des chambres et rangements (placard, dressing, penderie) donnant sur ces pièces (sauf local rangements équipés d'un ballon d'eau chaude, dans ce cas le sol est systématiquement prévu carrelé).
- Sol des circulations des étages



L'ensemble des prestations devra être **conforme à la Notice Descriptive Série Notaire** (conforme à l'arrêté du 10 mai 1968), **jointe au dossier**.

*Si des incohérences apparaissent entre les plans et les CCTP, la solution la plus contraignante sera prise en compte par les entreprises.  
Le bâtiment sera construit dans les règles de l'art.*

**L'entreprise ne pourra prétendre à aucun supplément de prix dans le cas d'omission ou de prescription incomplète dans le présent CCTP.**

## **2) TRAVAUX A LA CHARGE DES AUTRES CORPS D'ETAT :**

### **Lot - Chapes**

- Chape flottante thermo-acoustique prête à recevoir les revêtements de l'ensemble des logements et des circulations au 1<sup>er</sup> étage
- Chape flottante thermo-acoustique prête à recevoir les revêtements de l'ensemble des bureaux, local d'intérêt collectif et hall 1
- Chape flottante acoustique prête à recevoir les revêtements de l'ensemble des logements et circulations à partir du 2<sup>ème</sup> étage
- Chape flottante acoustique prête à recevoir les revêtements du hall et palier RdC

### **Lot - Cloisons - Doublages**

- Cloisonnements intérieurs de type Placostil
- Doublages thermo-acoustique des murs en panneaux isolants à parement de plâtre cartonné

### **Lot - Menuiseries intérieures**

- Plinthes bois dans les pièces sèches et circulations palières et recoupe des relevés d'isolant phonique

### **Lot – Parquet**

- Parquet et plinthes dans les pièces sèches (entrées, séjours, dégagements et rangements (placard, dressing, penderie, etc., donnant sur ces pièces)

### **Lot - Sols durs**

- Carrelages des pièces humides et plinthes, compris recoupe des relevés d'isolant phonique
- Carrelage du hall et palier du RdC
- Carrelage du local ordures ménagères au RdC
- Carrelage des placards contenant des chaudières (quelques soit le revêtement de la pièce attenante)

### **Lot - Peinture**

- Peinture sur marches, contremarches et paliers des escaliers des sous-sols et étages

## **2.02 – Préparation du sol**

L'entrepreneur du présent lot aura à sa charge le ragréage (si nécessaire) du sol à l'aide de produit spécial à base de ciment, faisant l'objet d'un A.T. en cour de validité.

- 2,5 kg de ragréage par m<sup>2</sup> de type P2 ou P3 (compatible avec les différents matériaux à mettre en œuvre)

Ce ragréage sera réalisé avec précaution sur le support. Il sera dur, lisse, sec, adhérent et sans bullage.



**A prévoir :**

Sur les chapes recevant un sol souple

### **2.03 – Moquette au sol des logements**

Moquette tuftée, à velours coupé, sur dossier synthétique, sous couche mousse de latex .

De type **SYDNEY DD de chez BALSAN**, ou équivalent.

- Velours : 100 % Polyamide, 650 g/m<sup>2</sup> (épaisseur = 4,8 mm)
- Épaisseur totale : 7 mm
- Poids total : 1650 g/m<sup>2</sup>
- Classement **U3-P3-E1-C0**
- Réaction au feu : **Cfl-s1**
- Pose collée sur sol ragréé
- Isolation aux bruits d'impact :  $\Delta L_w$  24 dB

Coloris au choix du Maître d'œuvre dans la gamme du fabricant (suivant référence du Maître d'ouvrage, disponible en Showroom).

#### **Localisation**

Dans chaque logement :

- Chambres et rangements (placard, dressing, penderie) donnant sur ces pièces (sauf local rangements équipés d'un ballon d'eau chaude, dans ce cas le sol est systématiquement prévu carrelé).

### **2.04 – Moquette au sol des circulations communes**

#### **2.04.1 - Moquette en lès type 1 – Option1**

Moquette polyamide en lé, 1/10<sup>e</sup> saxony, tufté, sur envers SB.

De la gamme **ZEN de chez LANO** ou équivalent.

- Classement **U3-P3-E1-C0**
- Velours saxony : 100 % PA, Antron, traité Teflon
- Poids total env. : 1000g/m<sup>2</sup>,
- Réaction au feu : **Bfl-s1**

Pose collée sur sol ragréé

Calepinage et coloris selon plan décoration

#### **Localisation**

En tapis centraux, dans l'ensemble des circulations communes (paliers d'accès aux logements) du 1<sup>er</sup> au dernier étage du bâtiment



#### 2.04.2 - Moquette en lès type 2 – Option 1

Moquette en lé à velours coupé.

De type **GREEN II Confort de chez BALSAN**, ou équivalent.

- Classement **U3-P3-E1-C0**
- Polyamide : 100 %
- Poids total env. : 1755g/m<sup>2</sup>,
- Réaction au feu : **Cfl-s1**

Pose collée sur sol ragréé

Calepinage et coloris selon plan décoration

##### **Localisation**

En périphérie, dans l'ensemble des circulations communes (paliers d'accès aux logements) du 1<sup>er</sup> au dernier étage du bâtiment

#### 2.04.3 - Moquette en dalle type 1 – Option 2

Moquette en dalle à velours coupé.

De type **Natural W1500 de chez WESTBOND**, ou équivalent.

- Dimensions : 50 x 50 cm
- Classe 33
- Composition : 80 % Laine britannique / 10 % polyamide / 10 % polyester
- Classement :
- Poids total env. : 4500g/m<sup>2</sup>,
- Réaction au feu : **Bfl-s1**

Pose collée sur sol ragréé

Calepinage et 2 coloris (avec bandes périmétriques selon plan décoration )

##### **Localisation**

Dans l'ensemble des circulations communes (paliers d'accès aux logements) du 1<sup>er</sup> au dernier étage du bâtiment

#### 2.05 – Revêtements PVC – Sans objet

#### 2.06 – Profilé de transition

Au droit de tous les changements de nature de sol et de toutes les portes comportant un changement de nature de revêtement, fourniture et pose de profilé de transition, posé suivant prescriptions du fabricant.

Marque **Schlüter-Systems** ou équivalent, type de profilé à adapter aux différentes épaisseurs de revêtement.

Modèle et matériau Laiton ou Aluminium anodisé, à soumettre au Maître d'œuvre

##### **Localisation**

A chaque changement de nature de revêtement de sol pour l'ensemble de l'opération :



- En seuils des portes sur escaliers

## **2.07 – Tapis brosses**

### **2.07.1 - Tapis brosse logement**

Fourniture et mise en œuvre de tapis brosses de marque **BTB** couleurs, dans cadres encastrés dans les chapes ( finition lissée).

- Dimensions suivant plans.

#### Cadre

- Cadre en profil en « L » encastré dans la chape, en aluminium (ep. 3 mm), avec équerres d'assemblages sertis et pattes à scellement fournis par le lot Serrurerie et pose au lot Chape iso.

Pose du cadre par scellement avec arase supérieure au nu du revêtement de sol fini

#### Tapis de sol

- **Type Benoît**
- Eps : 17 mm

#### Choix coloris :

- **Marron**

#### **Localisation**

Pour l'ensemble de l'opération, suivant indications des plans Architecte :

- **Devant chaque porte d'entrée logement, encastrés dans la chape**

### **2.07.2 - Tapis essuis-pieds hall**

Fourniture et mise en place de tapis brosse encastrés de chez **BONAR FLOORS** ou équivalent, y compris cadre. Mise en œuvre sur chape lissée

- Dimensions suivant plans.

#### Cadre

- Cadre en profil « cornière » à sceller, en aluminium, avec équerres d'assemblages sertis et pattes à scellement, fournis par le lot Serrurerie et pose au lot Chape iso ou Sols durs

Pose du cadre par scellement avec arase supérieure au nu du revêtement de sol fini

#### Tapis de sol : **Solsystem Nuway – Tuftyguard**

- épaisseur 17mm
- coloris : **bande essuie pieds textile ARDOISE double**
- profilé gratte pied en Aluminium
- construction ouverte

#### **Localisation**

Dans le hall d'entrée, suivant plans :

## **2.08 – Bandes antidérapantes**



### **2.08.1 – Bandes podotactiles**

Fourniture et mise en œuvre de dalles podotactiles PU d'alerte à la vigilance de chez **GERFLOR**, comprise toute sujétions pour pose sur peinture de sol.

Dimensions : largeur 42 cm, longueur suivant plans (fabricant 1350 ou 825 mm)

- Conforme à la circulaire DGHC 2007-53 pour l'accessibilité des ERP
- 11 coloris disponibles pour créer le contraste avec le sol au choix de l'Architecte
- Conforme à la norme NFP 98-351
- Installation facile grâce au pré-adhésivage
- 100% recyclable

***Nota** : La réglementation sur l'accessibilité des personnes handicapés, impose dans les escaliers communs, à chaque étage, que la première marche de descente soit précédée à 50 cm.*

#### **A prévoir**

Sur palier de chaque niveau de l'escalier en infra. et superstructure

### **2.08.2 – Bandes antidérapantes – p.m.**

### **2.09 – Ouvrages complémentaires**

L'entreprise indiquera ci-dessous les travaux complémentaires qu'elle estime nécessaires pour un parfait achèvement des ouvrages de son lot